



## Relevé de conclusions

Conseil de quartier de SAINT LIGUAIRE

Mercredi 8 avril 2015 – 20h00

Direction des Vies Participatives

Rédaction : SR

Salle des fêtes

**Co-Présidente élue** : Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN (Conseillère municipale).

**Co-Président habitant** : Philippe AUTRET.

**Elus municipaux** : Marc THEBAULT (Adjoint au Maire), Dominique SIX (Adjoint au Maire), Fabrice DESCAMPS (Conseiller municipal), Romain DUPEYROU (Conseiller municipal).

**Agents municipaux** : Marc MONNERIE et Simon ROUANET (service Vie participative).

**Membres** : Paul AIMON, Chantal ANDRIEUX, Jean-Louis BOUTAUD, Annette BROTHIER, Jean CHATENET, Patrick FAZILLEAU, Philippe FUCHS, Michel NICOLLE, Marylène POUPARD, Mario SAN MARTIN ZBINDEN, François VANEL, Patrick VEILLON.

**Excusés** : Katia BOUDREAULT, Virginie LOPEZ, Luc DELAGARDE (Adjoint au Maire).

---

### Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Point d'information sur le bourg de Sevreau
2. Retour sur le travail des commissions et suites données
3. Retour de la visite en bus
4. Informations diverses.

---

**Préambule** : Marc MONNERIE changeant de poste au sein du service Vie Participative, Simon ROUANET devient le nouveau référent pour le conseil de quartier.

#### **1. Point d'information sur le bourg de Sevreau**

M. Six, adjoint au maire chargé des espaces publics, explique que la ville va rassembler les phases 2 et 3 en une phase pour terminer les travaux en 2016. Il rappelle que l'embellissement du bourg qui représente l'entrée du marais est important mais que la sécurité est aussi primordiale. Il propose pour stopper la vitesse en entrée de bourg la pose d'un plateau surélevé à la place de la création d'une chicane qui nécessitait une emprise foncière. La chaussée serait refaite avec un enrobé classique et les trottoirs avec un béton désactivé.

Le bourg de Sevreau reste une priorité et les habitants de Saint-Liguairé sont bien conscients des restrictions budgétaires. Néanmoins des travaux beaucoup moins coûteux sont possibles et les membres de la commission cadre de vie – espace public propose l'aménagement d'une demi poire à l'entrée du bourg afin de réduire la vitesse des véhicules arrivant de Niort (un test avec des plots en plastique pourrait être fait afin de vérifier l'efficacité de ce dispositif). De plus, la mise en place d'un radar pédagogique est demandée, dans l'attente d'un radar de police.

M. Six informe que les radars de police sont installés pas la préfecture et qu'il est présent pour justement écouter les habitants et travailler avec eux sur le dossier pendant l'année 2015. Un groupe de travail spécifique pourrait être créé pour une concertation et un travail sur plan avec la mairie avant juillet, un chiffrage pendant l'été et une proposition au budget 2016.

Concernant le gabion au carrefour de l'avenue de Sevreau et de la rue de la Clie, les habitants insistent pour déplacer le bloc de pierre qui gêne considérablement la circulation. Une réunion sur site va être programmée entre les habitants concernés et des agents de la ville.

## **2. Retour sur le travail des commissions et suites données**

### **➤ Commission vie de quartier / valorisation patrimoine**

Cette commission composée de six conseillers de quartier est animée par Philippe Autret. Elle a évoqué plusieurs sujets le 27 janvier qui sont présentés au conseil de quartier :

- Eclairage rue du 8 mai 1945

Les travaux viennent tout juste d'être terminés. Il a été constaté que les spots encastrés jaune ambré n'émettaient qu'une faible lueur, insuffisante par rapport à la demande initiale. La ville étudie la possibilité de rajouter des spots pour densifier le balisage.

- La voie Ferrée

Elle traverse en ligne droite tout le quartier et n'est plus du tout fréquentée. Elle appartient à la SNCF et est actuellement en friche. C'est un nouveau projet très intéressant qui prendra du temps mais les conseillers de quartier souhaitent se saisir du dossier et faire des propositions pour la requalification de cette voie.

- Les monuments

**La pendule de l'ancienne mairie :** La commission déplore que cet élément décoratif intégrant la façade du bâtiment soit en état de délabrement, alors que la façade a été ravalée. Elle demande la possibilité de la remettre en état de fonctionnement.

**Puits et moulins :** Le patrimoine du quartier est riche et certains éléments sont classés. Les puits repartis dans les rues témoignent du passé et devraient être réhabilités. De même que les moulins à vent en ruine présents sur les champs environnants mériteraient plus d'entretien.

**Monuments religieux :** La croix au rond-point du stade Léodgarien et la croix à l'angle de la rue du 8 mai 1945 et de la rue de la Règle sont en état de décrépitude. Des travaux d'entretien sur l'église de Saint-Liguaire avaient été évoqués sans être réalisés : la façade fissurée, le plancher du clocher interdit d'accès et les abat-son auraient besoin d'une remise en état.

- La coulée verte

Le succès manifeste de ce parcours est une fierté pour tous les Niortais. Cependant, l'état du revêtement du parcours au niveau du quartier de Saint Liguaire est très dégradé avec des passages quasiment marécageux et des nids de poules. La circulation de véhicules contribue aussi largement à cette dégradation. Sa revalorisation s'avère indispensable.

- Salle des fêtes

Ce sujet ayant été évoqué en commission, il est abordé rapidement lors de la réunion mais sera traité plus spécifiquement lors du conseil de quartier du mois de juin. Néanmoins, M. Six rappelle que la salle des fêtes est un établissement de 4<sup>ème</sup> catégorie dans le classement des ERP (Etablissement Recevant du Public), que la dernière commission communale de sécurité est passée le 18/12/2013 et qu'elle repassera en décembre 2018. Le rapport ne révèle aucun problème électrique, ni d'installations de prévention contre l'incendie. Enfin, les installations électriques sont contrôlées chaque année par un organisme habilité.

Une demande a été faite en régie pour la remise en place de plaques du faux plafond et la reprise à certains endroits du parquet.

➤ **Commission cadre de vie / espace public**

Cette commission composée de dix conseillers de quartier est animée par Philippe Fuchs. Elle s'est réunie le 15 janvier et le 10 mars.

- Les abords du groupe scolaire Agrippa d'Aubigné

Suite au conseil de quartier de Saint Liguair du 03 décembre 2014, demande de la part de l'APE d'Agrippa d'Aubigné de sécuriser les abords de l'école. Un diagnostic sur site a donc été organisé le 17 mars 2015 en présence de l'APE, des élus et services concernés. Le départ de la visite a eu lieu à 8h30 place Constand Saboureau.

Le 17 mars à 8h30, une visite sur site aux abords du groupe scolaire a eu lieu à la demande de parents d'élève pour réaliser un diagnostic sur les trottoirs manquant de la rue du Moulin, les places de stationnement devant l'entrée de la maternelle, les demi-tour en voiture des parents après avoir déposé leur enfant, le carrefour de la rue du 8 mai et de la rue du Moulin, le marquage des places de parking sur l'ensemble du cœur de quartier.

**L'école élémentaire :**

L'entrée de l'école élémentaire, dans un cul de sac, fait que beaucoup de parents réalisent une manœuvre de recul pour repartir en avant. C'est extrêmement dangereux. A noter que, pendant les horaires d'entrée de l'école, le camion de livraison de la cantine fait de même ! Les parents d'élèves souhaiteraient récupérer une partie de l'espace vert situé à proximité afin de créer un petit giratoire avec arrêt minute et quelques cases de stationnement. Ce qui serait pratique et sécurisé pour déposer les enfants.



Dernier points évoqué par les participants : au cours de l'étude de création du petit giratoire, pourquoi ne pas étudier une ouverture pérenne du vaste espace public situé à l'arrière de l'école ? Ce dernier est totalement clôturé aujourd'hui. Ce qui donne un sentiment de frustration aux habitants et promeneurs. Les conseillers de Saint Liguair signalent que leur quartier est le seul sur la Ville (avec Cholette) à ne pas être doté d'une aire de jeux pour les enfants. Cet espace serait parfaitement adapté.

### L'école maternelle :

La place Constand Saboureau a été totalement reprise dans le cadre du projet du cœur de quartier. Aujourd'hui, elle est agréable, esthétique et remplit parfaitement son rôle de place principale. En revanche, il faut clairement apporter de la lisibilité sur les flux car c'est le flou total aujourd'hui. Les parents d'élèves et conseillers de quartier précisent, de plus, que la venelle créée entre l'école publique et l'école privée est victime de son succès. De nombreux parents de l'école privée se garent place Constand Saboureau, ce qui a eu pour effet d'augmenter le nombre de véhicules garés sur cet espace aux heures d'entrée/sortie d'école.

Ainsi, il est envisagé de :

- Passer de deux cases PMR à une case PMR devant l'entrée de la maternelle de façon à pouvoir créer un parvis sécurisé pour les enfants et leurs parents. Un système de barrière pourrait être mis en place du virage en face de l'impasse du port Lateau jusqu'à la case PMR conservée,
- Marquer l'ensemble des cases de stationnement au sol car le système de cloutage est esthétique mais non fonctionnel,
- Poser quelques barrières sur la place à des endroits stratégiques pour marquer les continuités piétonnes afin de rappeler que cette place est partagée entre les piétons, les deux roues et les voitures.



### Le carrefour de la rue du 8 mai :

Débat entre les participants sur ce carrefour qui était un STOP avant les travaux (rue Moulin sur rue du 8 mai) et qui est aujourd'hui devenu une priorité à droite. Plusieurs parents d'élèves et conseillers de quartier jugent ce carrefour dangereux. Les véhicules qui arrivent de la rue du 8 mai roulent vite et ne prennent pas du tout conscience qu'ils arrivent sur une priorité à droite. Après vérification, il y a bien un panneau triangulaire au niveau du bar mais ce dernier n'est pas visible. Il faudrait le déposer et le positionner plus près du carrefour afin de le mettre en évidence. NB : Lors du conseil de quartier de Saint Liguairé du mercredi 8 avril, les conseillers de quartier ont acté la remise en place du STOP rue du Moulin sur rue du 8 mai 1945. Ils demandent à ce que ce STOP soit un minimum en cohérence avec l'esthétique du reste de la place : STOP intégré dans un muret de pierres par exemple ? La priorité à droite est jugée dangereuse, non comprise et inefficace.

### L'arbre enlevé :

Toujours à ce carrefour, un des deux arbustes a été retiré à la demande des conseillers de quartier. En effet, les croisements de véhicules étaient rendus très difficiles sur cette section avec un rétrécissement important dû au mauvais positionnement de l'arbuste. Il reste aujourd'hui à boucher le trou, reprendre l'enrobé de surface, retirer les clous qui marquaient la case de stationnement située juste après et poser une signalétique pour protéger l'arbuste restant situé quelques mètres plus loin.

- L'impasse du port Lateau

Il est demandé la reprise d'enrobé de cette impasse non traitée dans le cadre du travail mené ces dernières années sur le cœur de quartier. Une estimation a été faite de la reprise de l'impasse pour 20 000€ (sans reprise de la cale à bateaux située en contre bas). De plus, il a été demandé de matérialiser une zone d'interdiction de stationner au niveau de la zone de dépôt des poubelles.

- La levée de Sevreau / Le site des Gardoux

De nombreux véhicules viennent se stationner aux abords du stade lors des entraînements de course à pied et autres évènements sportifs sur les trottoirs, voire devant les entrées des maisons avoisinantes. De plus, de nombreux camping-car se garent sur ce site. Un parking est nécessaire pour accueillir tous ces véhicules. Il y a aussi un manque d'éclairage public, qui crée des situations particulièrement dangereuses en hiver. Il est demandé de réaliser un éclairage du site et sur le trottoir adjacent et selon les études qui vont être réalisées, en face des emplacements de parking adaptés.

- Avenue de la Venise Verte

Les véhicules roulent trop vite sur cette avenue, c'est pourquoi la ville va installer un radar pédagogique de mi-avril à mi-juin.

### **Priorisation des projets :**

- 1- Les abords du groupe scolaire
- 2- La levée de Sevreau
- 3- L'impasse du Port Lateau
- 4- Le lampadaire du parking de la salle des fêtes

### ***3. Retour sur la visite en bus***

La visite du 7 février 2015 c'est bien déroulée, elle a permis de voir sur place de nombreux projets finalisés, en cours ou à réaliser. Le compte-rendu a été très apprécié : c'est un bon document de travail pour les mois à venir. L'ensemble des points évoqués sont en cours d'instruction à la direction des espaces publics.

### ***4. Informations diverses***

#### **➤ *Projet de sensibilisation aux pratiques de jardinage au naturel***

La Ville de Niort souhaite élaborer un document permettant d'accompagner les particuliers dans leurs pratiques de jardinage au naturel. La première rencontre aura lieu le **mardi 19 mai de 18h30 à 20h** à l'hôtel de ville avec la mission Biodiversité de la ville de la Niort.

#### **➤ *Rappel dates inaugurations d'ici l'été***

- Jeudi 28 mai inauguration de la cours du CSC Chemins blancs (CQ Saint Florent)
- Mercredi 3 juin à 17h30 inauguration de la place Jacques de Liniers (CQ centre-ville)
- Dimanche 14 juin à 12h inauguration du jardin des petits fruits (CQ Souché)

#### **➤ *Rappel date du prochain Conseil de Quartier en présence du Maire***

Le mardi 27 mai 2015 à 20h à la salle des fêtes

Fin de la réunion à 23h15